

A l'association *EnDeMa 93*

Gagny, le 12 mars 2020

Objet : 23 mesures pour une transition écologique au niveau de chaque commune et du territoire GPGE

Madame la Présidente,

Dans votre courriel du 16 février dernier, vous m'adressez, ainsi qu'aux autres candidats aux élections municipales des 15 et 22 mars prochains, une série de 23 mesures à adopter afin d'assurer la transition écologique à Gagny et sur le territoire Grand Paris Grand Est.

J'aimerais revenir avec vous sur quelques-unes de ces 23 mesures afin de vous donner mon point de vue :

1. « Zéro artificialisation des sols »

Pour chaque nouveau projet, nous demanderons qu'une étude d'impact environnemental soit réalisée afin de mesurer le coût écologique du projet et pouvoir, soit le remettre en question tel qu'il est défini, soit identifier et mettre en place des solutions qui en diminueront l'impact environnemental. Nous souhaitons que les grands chantiers que nous mèneront aient un impact réduit, voire nul sur l'environnement (tant au niveau climatique qu'énergétique ou concernant l'artificialisation des sols). C'est un principe auquel nous ne dérogerons pas et qui fait partie intégrante de notre projet pour Gagny.

En ce qui concerne la carrière de l'Ouest ; je vous assure une nouvelle fois de mon soutien total quant à votre combat pour sa préservation. J'en profite pour vous remercier pour votre action qui a mené à l'arrêté préfectoral du 12 février dernier. Cependant, cet arrêté ne prévoyant pas ce que deviendra la carrière après sa sécurisation, nous proposerons à Grand Paris Grand Est (GPGE) de la placer, dans le prochain Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), en Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) dans le prochain PLUi, et souhaitons la transformer en réserve naturelle pour la réintroduction d'espèces animales en collaboration avec des associations spécialisées.

2. Sanctuariser les espaces libres et de nature existants

Comme indiqué ci-dessus, nous sanctuariserons la carrière de l'Ouest. Concernant le parc du Bois de l'étoile, nous proposons d'en reboiser une partie afin de faire revenir la forêt en ville. Le futur de la carrière de l'Est devra aussi être évoqué très rapidement : est-il possible d'en faire, comme pour

la carrière de l'Ouest, une réserve pour la réintroduction d'espèces animales alors que celle-ci n'est pas sécurisée ? La question devra être posée et j'espère que nous pourrons compter sur votre collaboration pour trouver un projet réaliste et respectueux de l'environnement.

3. Créer de nouveaux espaces verts

Gagny dispose déjà de nombreux espaces verts (parc du Bois de l'étoile, parc Courbet, jardins à proximité de l'Hôtel de Ville, Mail du Chénay, espace vert rue du 18 juin, ...) pour un total, si je ne me trompe pas, d'environ 200 000 m² de verdure. Nous sommes loin de votre demande de 10m² par habitant soit environ 400 000m².

Afin de pallier ce manque d'espaces verts, nous obligerons les promoteurs immobiliers qui souhaitent construire à Gagny, à implanter dans leurs programmes des espaces verts et de loisirs. L'époque du « tout béton » est révolue ! Nous leur demanderons également de privilégier les toits terrasses végétalisés afin de lutter contre les îlots de chaleur lors des épisodes de canicule (qui malheureusement seront de plus en plus fréquents). Nous lancerons également un vaste programme de plantations d'arbres, tant dans les parcs et jardins municipaux, que dans les rues qui en sont dépourvues. Enfin, au gré des ventes qui auront lieu à Gagny durant la mandature, nous étudierons la possibilité de créer de nouveaux espaces verts dans des quartiers qui en sont dépourvus.

4. Préserver la biodiversité

En sanctuarisant la Carrière de l'Ouest, nous préserverons la biodiversité qui s'y est installée. Nous la développerons en y réintroduisant des animaux en collaboration avec des associations spécialisées.

Dans notre projet pour Gagny, nous nous engageons à prendre toute mesure de préservation des habitats d'animaux sauvages avant toute coupe, tout élagage ou tout lancement de chantier. Ces mesures ne pourront être prises qu'après avoir dressé un état précis des habitats existants et nous comptons bien entendu travailler avec les associations comme la vôtre afin de faire cet état des lieux.

6. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun

Il est vrai que ; bien qu'elle possède deux gares RER, Gagny souffre d'un mauvais réseau de transports en commun. C'est pourquoi nous proposons plusieurs solutions afin de permettre leur développement :

1. Développer le service de nouvelles navettes municipales 100% électriques. Aujourd'hui quasiment inconnu et très peu utilisé par les gabiennes et les gabiens, ce service permettrait de meilleurs déplacements en ville. Avec des parcours redéfinis et de nouveaux véhicules électriques, ce service pourrait répondre parfaitement aux demandes des gabiennes et des gabiens qui vivent dans les quartiers dits « excentrés ».
2. Demander une meilleure desserte à la RATP et à Transdev. Parce que le matin comme le soir, la ligne 214 ne propose pas assez de passage alors qu'elle mène à une gare desservie par le RER A ; parce que le matin comme le soir, la ligne 221 est trop irrégulière alors qu'elle

mène aux portes de Paris. Parce que la ligne 604 passe à quelques centaines de mètres de la future gare de Clichy-Montfermeil du Grand Paris Express mais ne s'y arrêtera pas. Nous devons faire les demandes et avoir le poids nécessaire pour que notre ville soit mieux desservie.

8. Élaborer le réseau de pistes cyclables

Gagny possède seulement deux pistes cyclables (mises en place par le Département de la Seine-Saint-Denis). Ces pistes cyclables sont très peu utilisées. L'une du fait de sa position, avenue du 19 mars 1962, dans une rue très pentue que seuls les plus aguerris osent tenter ; l'autre sur l'ex-Nationale 302, voie très empruntée par les automobilistes et où la piste cyclable n'est pas du tout sécurisée.

Nous proposons donc de sécuriser ces pistes cyclables et d'en créer de nouvelles là où il y a de la demande (avenue de Versailles par exemple). Ces créations de pistes cyclables feront partie du Plan Vélo que nous mettrons en place, en collaboration avec les cyclistes de Gagny et les associations.

Le Plan Vélo de Gagny sera également défendu auprès de Grand Paris Grand Est afin de pouvoir avoir des connexions entre nos villes et agrandir l'offre de pistes cyclables sur l'ensemble du territoire.

Nous avons pris contact avec la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) grâce à son baromètre des villes cyclables et comptons travailler en partenariat avec elle pour imaginer ce Plan Vélo.

9. Promouvoir le lien santé-environnement

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) et la limitation de la vitesse des véhicules seront traités dans notre Plan Marshal de la Voirie.

Le Plan Marshall ne prévoit pas seulement des réfections de voirie dans le but de reboucher des nids de poules ou de refaire des trottoirs. C'est un plan global qui permet de repenser l'organisation de la ville et, comme tout projet que nous mettrons en œuvre, qui comportera des contraintes environnementales.

10. Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique

Comme nous l'avons indiqué dans notre projet, nous accompagnerons toutes les personnes qui souhaitent rénover leur logement dans le but de réduire leur consommation d'énergie. Par ailleurs, nous engagerons un plan de rénovation des logements sociaux économes avec les bailleurs sociaux.

Le permis de louer que nous proposons de mettre en place comportera une partie concernant la consommation d'énergie des logements mis en location. Il permettra aux propriétaires-bailleurs de se mettre en conformité avec les attentes du permis de louer avant de pouvoir proposer leur bien à la location.

11. Réduire la facture énergétique

Ce point fait partie de notre Contrat avec les gabiennes et les gabiniens.

Une municipalité ne peut pas demander à ses administrés de faire des efforts alors qu'elle-même n'est pas exemplaire.

Nous réduisons donc la consommation énergétique de la commune en passant l'intégralité de l'éclairage public à la technologie LED, en arrêtant d'éclairer les bâtiments municipaux à partir de 23h, en profitant des rénovations des bâtiments pour y installer des panneaux photovoltaïques et des récupérateurs d'eau de pluie, ...

De plus, nous entamerons la transition du parc automobile municipal en 100% électrique ; l'objectif étant de 100% électrique pour les véhicules légers, et un maximum de véhicules techniques (certains gros véhicules n'existent malheureusement pas en version électrique). Pour tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes, nous entamerons leur transition vers la technologie GNV (Gaz Naturel pour Véhicule), énergie propre, peu polluante et économiquement intéressante.

13. Proposer dans la restauration collective une alimentation biologique

Nous proposons de passer à 75% de produits Bio et/ou locaux pour l'ensemble des repas préparés par la Cuisine centrale (qu'il s'agisse des cantines scolaires ou des repas servis aux seniors).

Par ailleurs, en plus de l'application de la loi EgAlim qui prévoit un repas végétarien par semaine dans les écoles, nous proposerons à celles et ceux qui le souhaitent de bénéficier d'un repas végétarien permanent, sans surcoût.

15. Réduire les déchets

Nous ne pouvons qu'être d'accords avec vos propositions.

Nous avons d'ailleurs fait les mêmes dans notre projet pour Gagny.

D'abord sur les dépôts sauvages d'ordures, nous les endiguerons en proposant un nouveau service de ramassage des encombrants à la demande. De ce fait, plus personne ne pourra trouver d'excuses pour abandonner ses déchets sur la voie publique. Les dépôts sauvages seront lourdement sanctionnés.

Sur l'espace public, des corbeilles en tri sélectif seront installées afin de permettre un meilleur recyclage des déchets. Par ailleurs, afin de réduire le nombre de bouteilles en plastique, nous installerons des fontaines à eau.

Afin d'améliorer le recyclage du verre, nous demanderons à GPGE la mise en place du ramassage du verre à domicile (comme c'est déjà le cas dans d'autres communes du territoire).

17. Réduire la pollution visuelle et lumineuse

Il est vrai que la publicité est très présente dans notre ville. Aussi, il conviendra de la réglementer et de la limiter.

Nous réviserons le Règlement Local de Publicité (RLP) afin de réduire le nombre d'espaces publicitaires et d'y interdire les installations numériques publicitaires.

Cependant, dans un souci de communication envers les gabiennes et les gabiniens, nous ne pourrons pas faire désinstaller l'ensemble des panneaux publicitaires. Mais nous leur trouverons une autre utilité que de la publicité commerciale (annonce d'événements municipaux par exemple).

20. Promouvoir les commerces de proximité et supérettes

Pour le promouvoir, encore faudrait-il que ces commerces existent. C'est pourquoi nous proposons la création d'une halle spécialisée dans les commerces de bouche afin d'attirer à nouveau les gabiennes et les gabiniens en centre-ville.

Par la création d'une société d'économie mixte, nous pourrions acquérir les murs des commerces en pied d'immeubles des bailleurs sociaux, et en encadrer les loyers. Cette société d'économie mixte permettra également de diversifier l'offre commerciale à Gagny. Un Manager de Ville sera chargé de dynamiser les commerçants afin d'attirer plus de clientes et de clients.

Une boutique éphémère sera également installée afin de permettre à de nouveaux commerçants de tester leur activité avant une installation pérenne sur notre commune.

23. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation et d'initiative citoyenne

La concertation et la participation citoyenne sont au cœur de notre projet.

Comités de quartier, Budget participatif, Conseils municipaux ouverts aux interventions des gabiennes et des gabiniens, Conseil municipal des Enfants, Conseil municipal des Jeunes, Conseil des Sages, Conseil de la Vie associative, consultation et référendum local pour tout projet d'investissement non annoncé dans notre projet ou de plus de 6 millions d'euros : nous ne prévoyons pas de gérer Gagny sans l'avis des gabiennes et des gabiniens.

Comme je ne cesse de le répéter depuis des années, nous ne pouvons nous passer de l'expertise d'associations comme la vôtre. Elle permet une meilleure compréhension des enjeux environnementaux car elle est spécialisée dans un domaine, là où une municipalité se doit d'en gérer de multiples et ne peut être omnisciente.

Une nouvelle fois, je veux vous assurer de ma détermination à travailler ensemble à améliorer la vie des gabiennes et des gabiniens, et pour que Gagny prenne toute sa place dans la transition écologique nécessaire.

Nous restons bien entendu, mon équipe et moi-même, à votre disposition pour tout éclaircissement sur les points ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes respectueuses salutations.



Guillaume Fournier.